

**Le harcèlement à l'école :  
plusieurs centaines de milliers d'enfants  
et de jeunes sont concernés...**



## Si tu es témoin de harcèlement

**« Si tu es témoin d'un harcèlement dénonce-le ! »**

Bien souvent, les élèves victimes de harcèlement sont mis à l'écart de la classe.  
Ne participe pas à cet isolement forcé et propose-lui ton aide

Si l'agresseur cesse d'avoir un public, il arrêtera sans doute ses brimades.

Si le harceleur fait partie de ton groupe d'amis, essaie de le raisonner

### Où je m'adresse

- **A la maison :** j'en parle à mes parents, mon frère, ma sœur, mes amis, ou toutes personnes de mon entourage proche
- **Au collège :** un surveillant, le CPE, le professeur principal, le chef d'établissement, les parents d'élèves représentants de la classe, Tremplin Jeunes (01 48 71 82 30 / tremplinjeunes3@wanadoo.fr)
- **Dans la ville :** mes camarades et les élus du Conseil Municipal des Jeunes (01 48 71 53 53), la Police Municipale (01 48 72 10 00)
- **Sur internet :** <http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/>  
<https://www.unicef.fr/article/non-au-harcèlement>
- **Par téléphone :** « Net écoute » 08 00 20 00 00  
« Non au harcèlement » 3020

**Le harcèlement se définit par des violences répétées qui peuvent être verbales, physiques ou psychologique et qui sont le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.**

**Le harcèlement répond à 3 caractéristiques :**

● **La violence :**

rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.

● **la répétitivité :**

agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.

● **l'isolement de la victime :**

fragilité qui conduit à l'incapacité de se défendre.

**Les principales causes de harcèlement :**

**« Une souffrance sans mot est aussi une souffrance ! »**

Une attitude (la timidité), un accent, une intelligence, une précocité, une appartenance sociale, un style vestimentaire, une apparence physique (taille, couleur de peau...), une différence physique (lunettes, appareil dentaire, handicap...), un problème d'intégration...



## Les solutions

**« Ne laisse jamais la situation s'installer dans le temps, tu dois en parler pour que cela cesse »**

● Ose te confier à un adulte en qui tu as confiance.  
Ne surtout pas avoir honte ou peur des représailles.

● Sur Facebook, tu peux signaler un contenu abusif et « bloquer » les amis qui n'en sont pas.

● Les comptes des agresseurs peuvent eux aussi être bloqués.  
Va faire un tour sur ce centre d'aide : [www.facebook.com/safety/](http://www.facebook.com/safety/)

● Appelle le **numéro gratuit « Stop Harcèlement »**  
**08 08 80 70 10** pour demander de l'aide

● Tu peux porter plainte contre l'auteur du harcèlement.  
C'est à tes parents, qui sont tes représentants légaux, d'effectuer cette démarche

